

RÈGLEMENT GÉNÉRAL DU CONCOURS

Article 1

Krav maga Reduan ASBL, 26 rue Mahiermont, 1332 Genval (Belgique), organise un jeu-concours au moyen de son site Internet krav-maga-mons.be. Ce jeu concours est entièrement gratuit.

Article 2

Ce jeu est ouvert à toute personne de plus de 16 ans, désireuse d'y participer et résidant en Belgique et France métropolitaine, à l'exception des membres du personnel de l'association organisatrice et des membres de leurs familles habitant sous le même toit.

Article 3

Le simple fait de participer à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement et consiste pour le participant à :

- répondre au(x) question(s);
- remplir le formulaire de participation;
- s'abonner à l'e-newsletter gratuite de Krav maga Reduan ;
- et valider la participation.

Une seule participation par personne est autorisée. Par conséquent, nous tiendrons compte de la première réponse en cas de participations multiples. De plus, Krav maga Reduan se réserve le droit d'exclure les participants ayant joué irrégulièrement.

Le gagnant sera le participant ayant obtenu le plus de bonnes réponses sur les questions posées. Les éventuels ex-æquo seront départagés par un tirage au sort.

Il ne sera attribué qu'un seul prix par famille habitant sous le même toit.

Article 4

Les lots sont précisés dans la présentation du jeu-concours, sur le site de Krav-maga-Mons. En aucun cas, les lots ne pourront être échangés contre d'autres objets, quelle que soit leur valeur, ni même contre des espèces. Si un lauréat ne voulait ou ne pouvait prendre possession de son lot, il n'aurait droit à aucune compensation.

Article 5

Krav maga Reduan décline toute responsabilité en cas d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la ligne téléphonique ou encore de tout autre incident technique.

Article 6

Les formulaires seront enregistrés automatiquement et associés aux coordonnées des participants qui auront envoyé leur participation par l'interface propre au jeu. Peu après la clôture du jeu-concours, le nom du gagnant sera publiée sur la page Facebook et instagram de Krav maga Reduan. Le gagnant sera prévenu par e-mail et sera invité à convenir d'un rendez-vous pour sa première session de cours. Cependant, le gagnant aura 30 jours pour entamer son abonnement, au-delà de cette période, l'abonnement sera annulé.

Krav maga Reduan ne peut pas être tenu responsable de mauvaises transmissions de données personnelles sur le formulaire qui mènent à une mauvaise adresse ou une adresse mail inconnue du participant.

Article 7

Krav maga Reduan se réserve le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le présent jeu si les circonstances l'obligent. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. Krav maga Reduan ne saurait être tenu responsable des problèmes techniques survenus à la réception du formulaire électronique ou de leur destruction totale ou partielle par tous autres cas fortuits. Krav maga Reduan ne peut en aucun cas être tenu pour responsable d'une mauvaise introduction des données personnelles par le participant.

Article 8

En participant au jeu-concours et par le seul fait d'introduire ses données personnelles, le participant déclare formellement marquer son accord avec l'utilisation de ses données personnelles en vue de son identification dans le présent jeu et en vue d'être contacté et de voir son nom et son prénom publiés sur la page Facebook et Facebook de Krav maga Reduan dans l'hypothèse où il gagne.

Les données à caractère personnel des participants peuvent par ailleurs être utilisées par Krav maga Reduan à des fins de promotion commerciale.

Conformément à la loi belge du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le participant a le droit d'accès et de rectification des données le concernant. Il peut également s'opposer gratuitement à leur utilisation. Pour exercer ces droits, il peut envoyer un mail à

colleereduan@gmail.com ou écrire à : Krav maga Reduan ASBL - 26 rue Mahiermont, 1332 Genva.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de la Commission de la Protection de la Vie Privée, boulevard de Waterloo 115 B à 1000 Bruxelles ou auprès de l'Association Belge du Marketing Direct Buro & Design Center, esplanade du Heysel B46 à 1020 Bruxelles.

Article 9

Toute plainte relative au présent concours doit être envoyée au plus tard dans les 7 jours ouvrables qui suivent la publication du/des gagnant(s) à l'adresse mail suivante: colleereduan@gmail.com. Toute plainte émise hors délai et non-formulée par écrit ne pourra être retenue.